



3ème Forum Mondial du Développement Economique Local **Turin, 13-16 Octobre 2015**

Déclaration finale

Le Forum Mondial de Développement Economique Local (DEL) fait partie d'un processus de longue date, qui a permis de construire une *alliance mondiale* pour renforcer le débat politique et une vision partagée sur le DEL, en déployant des synergies et des instruments pour en faire un vecteur efficace de développement durable.

Cette 3ème édition du Forum est arrivée à un moment crucial : moins d'un mois après le lancement officiel de l'**Agenda 2030 pour le développement durable**, comprenant un ensemble de nouveaux objectifs mondiaux de développement durable (ODD), en Septembre 2015.

Le nouvel agenda souligne l'importance de «bâtir de solides fondations économiques pour tous les Pays», à travers une «croissance économique soutenue, durable et inclusive [...],», «des économies dynamiques, innovatrices, et centrées sur les personnes, promouvant l'égalité d'accès aux revenus » et un « plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Le DEL a parcouru un long chemin fait d'expériences et d'expérimentations des approches dans une multiplicité de contextes. Le DEL constitue aujourd'hui un **ensemble consolidé de pratiques et d'outils divers et largement appliqués, visant à élargir les opportunités liées à l'égalité de revenus et au travail décent, grâce à une meilleure gouvernance économique basée sur une planification stratégique et des processus de partenariat menés localement.**

Les systèmes économiques locaux sont de plus en plus interconnectés et intégrés à l'échelle mondiale. Il existe un besoin urgent de développer des approches et des outils complets pour agir sur leurs facteurs de développement ou de déclin. Cela implique des dynamiques plus complexes, multidimensionnelles et transversales, et des modèles alternatifs pour la mobilisation et l'utilisation durable des ressources, sur la base du principe « faire plus avec moins».

Le Forum a examiné et réaffirmé la forte pertinence du DEL comme une réponse, basée sur le territoire et centrée sur la population, aux grandes tendances et défis mondiaux, y compris l'accroissement des inégalités, le chômage généralisé, et la pression croissante sur les ressources naturelles.



Afin de répondre à ces défis, les ODD sont conçus comme intégrés et indivisibles, et ils ont la capacité d'équilibrer les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). En outre, les ODD sont universellement applicables, en tenant compte de différentes réalités, capacités et niveaux de développement des pays et en respectant les politiques et les priorités nationales.

La définition de moyens efficaces pour la mise en œuvre des ODD est un défi clé. Il exige un partenariat mondial renouvelé, réunissant les partenaires du développement, - gouvernements, secteur privé, société civile -, et la mobilisation de ressources et de capacités adéquates.

Le niveau local est celui où les gens vivent et expriment leurs besoins et leurs aspirations. Les ODD deviennent «réels» et ont un impact sur la vie des gens quand ils sont «incorporés» dans les contextes territoriaux. La localisation des ODD constitue donc une priorité reconnue pour leur mise en œuvre effective. Elle exige donc des cadres stratégiques, coordonnés, et favorables ; et des systèmes de gouvernance ouverts et inclusifs. Les gouvernements locaux et régionaux (GLR) peuvent jouer un rôle crucial de catalyseur comme initiateurs et pilotes pour des processus de DEL efficaces, qui renforcent l'appropriation et le consensus sur le potentiel du développement du territoire, et qui promeuvent des accords larges de partenariat et facilitent une action coordonnée et des synergies.

Le DEL est complètement enraciné dans la spécificité des contextes territoriaux, et entraîné par la vision commune et l'interaction de la diversité des acteurs locaux. En tant que tel, il offre un **cadre global pour «l'intégration» et «localisation» des ODD**, l'optimisation et la concrétisation du **nouveau partenariat mondial sous la forme de communautés organisées**, qui unissent leurs forces pour trouver des solutions locales aux défis mondiaux et atteindre les objectifs universels relatifs.

Le Forum reconnaît et valorise donc l'approche du DEL comme un moyen valable pour la mise en œuvre efficace et durable des ODD au niveau local.

Le DEL permet d'atteindre des **résultats de développement plus inclusifs, équitables et respectueux de l'environnement**, par le dialogue et l'engagement direct des acteurs locaux ; et la cohérence des politiques horizontales et verticales, dans des cadres de planification intégrée. Les petites et moyennes entreprises en particulier jouent un rôle fondamental dans la création du revenu et de l'emploi au niveau local renforçant ainsi la compétitivité territoriale, tout en favorisant un accès plus équitable aux opportunités économiques.

En outre, en promouvant la **création d'emplois décents, ainsi que la participation et l'autonomisation économique des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables**, le DEL contribue à bâtir la confiance et la cohésion sociale. Il permet donc la construction de sociétés plus stables et plus résistantes à des scénarios complexes et répandus de crise, en contribuant à la **prévention des conflits** et en remplissant



une fonction intermédiaire dans la réponse humanitaire pour la **consolidation de la paix** et du développement durable.

Afin de renforcer et concrétiser le potentiel du DEL comme un cadre pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local, **le Forum appelle et demande instamment aux organisations supranationales et internationales, aux réseaux et associations mondiales, aux gouvernements nationaux et infranationaux, la société civile, ainsi que la communauté scientifique, le secteur privé et les fondations d'unir leurs forces dans leurs fonctions et capacités respectives, afin de :**

1. Poursuivre et intensifier leurs efforts mondiaux de dialogue politique et de renforcement de partenariat, afin d'**assurer le positionnement** du DEL comme un paradigme précieux pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
2. **Harmoniser** encore plus **et rejoindre** leurs **actions** et initiatives pour appuyer le développement des capacités et des processus de DEL au niveau sous-national, national et régional, en les **alignant** avec les politiques publiques et la planification nationale et sous-nationale.
3. Promouvoir le DEL comme une approche spécifique pour permettre la localisation des ODD à travers des cadres **régionaux et territoriaux** de **coopération** renforcés.
4. Introduire des **cadres politiques favorables pour les systèmes de DEL efficaces** aux niveaux nationaux et sous-nationaux, à travers la gouvernance multi-niveaux et les cadres de planification intégrant les compétences et les fonctions du DEL à différents niveaux.
5. Reconnaître encore plus et renforcer le rôle central des **gouvernements locaux et régionaux (GLR)** et de leurs associations dans la promotion et la conduite des processus efficaces de DEL ; et dans le renforcement de leur mandat et de leurs capacités et ressources pour accomplir ce mandat.
6. Soutenir le **développement durable de l'entrepreneuriat** au niveau local, l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement et l'autonomisation des réseaux de la société civile et des entreprises ; et fournir un soutien politique et des incitations à la formalisation et l'accès à des services financiers et non-financiers de qualité.
7. Favoriser **l'intégration urbaine-rurale**, en particulier en reconnaissant et en renforçant le rôle crucial des villes, notamment des villes intermédiaires, dans la promotion de **modèles de production, de commercialisation et de consommation durables**, en synergie avec les zones rurales.



8. Explorer et développer des **mécanismes de mobilisation des ressources alternatives et durables**, à travers des services financiers novateurs et inclusifs, et des plateformes pour le partage des connaissances et de la technologie.
9. Promouvoir des **systèmes de renforcement des capacités efficaces et adaptés**, en renforçant les mécanismes d'apprentissage entre pairs par le biais de la coopération territoriale, et en dotant les universités de moyens pour mieux refléter les besoins spécifiques, les vocations et les valeurs des communautés locales et des territoires.
10. Promouvoir des **partenariats public-privés** forts et novateurs pour un développement économique inclusif et respectueux de l'environnement. Cela devrait inclure les «nouveaux» acteurs économiques comme les fondations, les entrepreneurs sociaux, les acteurs de l'économie informelle, et des outils tels que l'économie sociale et solidaire (ESS), la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la migration et les programmes de développement.
11. Introduire et appliquer une **collecte exhaustive de données et des systèmes de suivi-évaluation** au niveau infra national, y compris un ensemble d'objectifs et d'indicateurs spécifiques au DEL, comme un moyen de promouvoir des systèmes de gestion plus réceptifs et responsables.

En outre, afin d'assurer le suivi approprié des conclusions et des réalisations du Forum, et de les traduire en mesures concrètes pour une action commune, les participants au Forum s'engagent à **renouveler leur engagement, et s'engagent collectivement** à faire avancer le dialogue et la coopération, en vue de :

- Poursuivre le **dialogue et le plaidoyer commun** pour le DEL comme un moyen efficace pour la mise en œuvre des ODD, en encourageant l'engagement direct et actif des différents acteurs concernés, en coopération avec les organisations internationales et les gouvernements nationaux.
- Explorer des options pour **consolider et institutionnaliser le Forum** comme un «espace» permanent pour la poursuite du dialogue et de la coopération entre ses membres.
- Promouvoir et développer de nouveaux accords pour la **coopération et des synergies concrètes dans les territoires et entre les territoires**, y compris les cadres de coopération triangulaire et Sud-Sud, en facilitant et coordonnant les efforts découlant du Forum, et en facilitant la poursuite du dialogue entre les parties intéressées et sa traduction dans les options concrètes pour des initiatives conjointes.
- Appuyer et renforcer les sources et les initiatives de **renforcement des capacités** pour le DEL, y compris la création de mécanismes *ad hoc* comme des plateformes globales, régionales et/ou thématiques pour le partage et la diffusion des connaissances.

Turin, le 16 Octobre 2015